

Enquête complémentaire de Conjoncture - Spécial crise

Deuxième trimestre 2015

Présentation de l'enquête

Depuis l'éclatement de la crise financière en 2007, la FFB Grand Paris a mis en place cette enquête complémentaire de conjoncture "Spécial Crise" dont l'objectif est de mesurer les difficultés économiques et financières rencontrées par les entreprises du Bâtiment en région Ile-de-France.

L'application de la LME dans le Bâtiment oblige les entreprises à financer l'écart entre les délais de paiement fournisseurs et clients. L'observatoire des délais de paiement de la FFB Grand Paris permet de le quantifier depuis le quatrième trimestre 2013.

Pour la suite du développement, on appelle :

- **Petites entreprises** : 1 à 49 salariés dans le Gros-Œuvre, 1 à 19 salariés dans les autres corps d'état.
- **Autres entreprises** : 50 salariés et plus dans le Gros-Œuvre, 20 salariés et plus dans les autres corps d'état.

Nous exprimons nos remerciements aux chefs d'entreprise qui ont répondu à cette enquête.

1- Les difficultés de trésorerie

(en %)	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble
2T13	56	44	51
3T13	50	39	46
4T13	49	53	51
1T14	49	46	48
2T14	48	61	53
3T14	59	55	57
4T14	43	68	53
1T15	54	44	50
2T15	40	45	42

Forte baisse de la part des entreprises rencontrant des difficultés de trésorerie.

La part des entreprises qui déclarent avoir rencontré des difficultés de trésorerie baisse de 8 points par rapport au trimestre précédent, en raison de la baisse de la part des "petites entreprises" qui déclarent en avoir rencontré. 42% des entreprises déclarent avoir rencontré des difficultés de trésorerie au deuxième trimestre 2015, niveau nettement inférieur à la moyenne observée depuis 2009 (47%). C'est le niveau le plus bas observé depuis le premier trimestre 2012.

Par taille d'entreprise, 40% des "petites entreprises" déclarent avoir rencontré des difficultés de trésorerie, en baisse de 14 points par rapport au trimestre précédent. En revanche, la part des "autres entreprises" déclarant avoir rencontré des difficultés de trésorerie progresse d'un point pour s'établir à 45%.

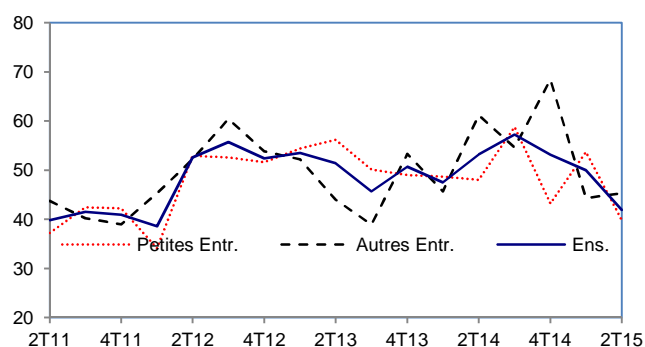
Les tableaux en page suivante présentent l'évolution des quatre principaux facteurs à l'origine des difficultés de trésorerie des entreprises et les résultats de l'observatoire des délais de paiement.

Le ralentissement de l'activité s'installe comme la principale cause des difficultés de trésorerie rencontrées par les entreprises (77% des réponses, +6 points).

Le deuxième facteur explicatif est le **défaut de paiement des clients**. Il est cité par 69% des chefs d'entreprise qui rencontrent des difficultés de trésorerie. Le défaut de paiement des clients et le ralentissement de l'activité sont les principaux facteurs explicatifs des difficultés de trésorerie des "petites entreprises" (74% des réponses chacun).

Les prix baissent de manière continue depuis plus de 3 ans. L'enquête de conjoncture du deuxième trimestre 2015 menée par la FFB Grand Paris permet d'anticiper une nouvelle baisse des prix au troisième trimestre 2015. **Les prix anormalement bas** liés à la concurrence déloyale constituent la troisième cause des difficultés de trésorerie (65% des réponses, -1 point). Sur un an, la part des entreprises qui cite ce facteur progresse de 9 points.

Parmi les chefs d'entreprises qui rencontrent des difficultés de trésorerie, 30% (-8 points) estiment qu'elles sont liées au **déséquilibre des délais de paiement engendré par la loi LME**. L'observatoire des délais de paiement mis en place par la FFB Grand Paris permet d'estimer le délai de paiement fournisseurs moyen à 44 jours alors que le délai de paiement clients moyen atteint 60 jours (57 pour les "petites entreprises" et 65 pour les "autres entreprises"). Au final, le déséquilibre s'établit à 16 jours, en baisse de 3 jours.



Graphique 1 : Part des entreprises rencontrant des difficultés de trésorerie (en %)

→ Les quatre principales causes des difficultés de trésorerie

(en %)	Défaut de paiement d'un ou plusieurs clients			Ralentissement de l'activité			Prix anormalement bas			Loi LME - délais de paiement		
	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble
2T13	64	97	77	71	56	65	62	55	59	30	55	40
3T13	74	82	77	67	45	59	61	57	59	26	46	34
4T13	70	72	71	61	59	60	63	77	68	32	46	38
1T14	72	64	69	72	58	67	66	49	59	27	41	32
2T14	78	72	76	70	56	65	55	58	56	34	49	40
3T14	70	78	73	65	66	65	60	51	56	24	42	31
4T14	67	76	71	70	59	66	68	42	58	35	41	37
1T15	69	87	76	77	61	71	67	64	66	27	56	38
2T15	74	62	69	74	82	77	66	63	65	17	49	30

→ L'observatoire des délais de paiement de la Fédération Française du Bâtiment Grand Paris

(en jours)	Délais de paiement client moyen			Délais de paiement fournisseur moyen			Déséquilibre moyen des délais de paiement		
	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble
4T13	58	70	63	41	52	46	17	18	17
1T14	59	66	62	42	46	43	17	20	19
2T14	60	70	64	42	47	44	18	23	20
3T14	59	69	63	38	49	42	21	20	21
4T14	59	69	63	41	41	41	18	28	22
1T15	58	66	61	40	46	42	18	20	19
2T15	57	65	60	44	44	44	13	21	16

2- Besoin et accès des entreprises au financement bancaire

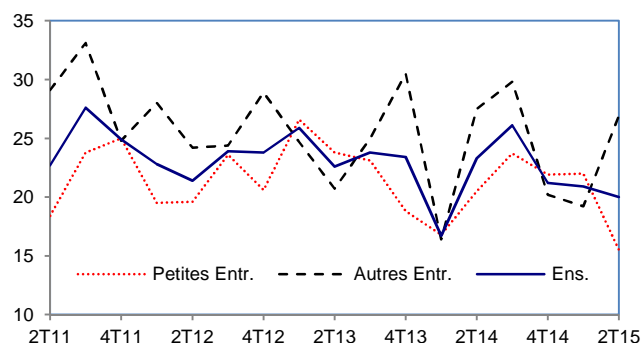
Part des entreprises ayant sollicité un financement bancaire par type de financement

(en %)	Ensemble*			Crédits de trésorerie			Investissement			Rachat de créances		
	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble
2T13	36	32	34	24	21	23	17	22	19	7	7	7
3T13	37	36	36	23	25	24	18	18	18	6	7	7
4T13	32	52	40	19	31	23	17	31	22	6	11	8
1T14	30	46	36	17	16	17	16	32	23	5	18	10
2T14	32	47	38	21	28	23	15	28	20	7	12	9
3T14	33	52	41	24	30	26	16	26	20	5	17	10
4T14	33	47	38	22	20	21	18	34	24	6	7	6
1T15	36	40	38	22	19	21	20	28	23	7	7	7
2T15	25	35	29	16	27	20	13	22	17	5	6	6

* Ensemble : part des entreprises ayant sollicité au moins un type de financement parmi les crédits de trésorerie, les prêts à l'investissement et les rachats de créances

Moins d'un entrepreneur sur trois (29% des entreprises) ont sollicité leur banque pour obtenir un financement au deuxième trimestre 2015, niveau le plus bas observé depuis 2009.

Par type de financement, 20% des entreprises ont sollicité un crédit de trésorerie, niveau en baisse de 3 points sur un an. Par taille d'entreprise, la part des "autres entreprises" ayant sollicité un crédit de trésorerie progresse de 8 points tandis que celle des "petites entreprises" baisse de 6 points. Indicateur du moral des chefs d'entreprise, la part d'entreprise ayant fait une demande de prêt destiné à l'investissement est en baisse de 6 points. Elle s'établit à 17%, niveau inférieur de 5 points à la moyenne observée depuis début 2009. Par taille d'entreprise, la part des "petites entreprises" ayant sollicité ce type de prêt et celle des "autres entreprises" sont en baisse, respectivement, de -7 points et de -6 points. Enfin, 6% des entreprises ont sollicité un rachat de créances, niveau nettement inférieur à la moyenne observée depuis début 2009.



Graphique 2 : Part des entreprises ayant sollicité leur banque pour des besoins de trésorerie (en %)

Part des entreprises ayant rencontré des difficultés pour obtenir le financement bancaire sollicité

(en %)	Ensemble*			Crédits de trésorerie			Investissement			Rachat de créances		
	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble
2T13	29	12	22	36	20	30	24	13	20	38	55	43
3T13	31	43	36	37	60	46	24	14	20	66	85	72
4T13	40	30	36	43	40	42	33	22	28	50	51	51
1T14	41	35	39	61	23	46	24	25	24	39	59	47
2T14	38	25	33	44	39	42	21	2	13	47	17	38
3T14	42	32	38	56	40	50	38	14	29	59	42	52
4T14	37	34	36	54	24	44	27	13	21	62	77	67
1T15	35	22	30	45	18	34	22	9	17	58	58	58
2T15	40	40	40	65	52	60	20	37	26	60	21	46

* Ensemble : part des entreprises ayant rencontré des difficultés pour obtenir au moins un type de financement parmi les crédits de trésorerie, les prêts à l'investissement et les rachats de créances.

Le taux de refus des crédits bancaires progresse nettement au deuxième trimestre 2015 dans un contexte marqué par la baisse de la demande en crédit des entreprises.

Parmi les entreprises ayant sollicité leur banque pour obtenir un financement, **40% déclarent avoir rencontré des difficultés pour obtenir le financement demandé**. Le taux de refus progresse de 10 points pour s'établir à un niveau comparable à celui observé au premier trimestre 2014. Cette brusque dégradation des conditions d'octroi de crédits aux entreprises du Bâtiment d'Ile-de-France intervient après une période de nette amélioration de leur accès au crédit bancaire.

Par taille d'entreprise, l'enquête montre que la part des "autres entreprises" ayant rencontré des difficultés pour obtenir le financement demandé augmente de 18 points pour s'établir à 40%. Celle des "petites entreprises" qui rencontrent ces difficultés progresse, quant à elle, de 5 points pour s'établir également à 40%.

L'analyse des résultats **par type de financement** montre que les crédits de trésorerie et les rachats de créances sont les plus compliqués à obtenir (respectivement 60% et 46% des entreprises déclarent avoir subi un refus concernant un de ces financements). Par rapport au trimestre précédent, la part des entreprises ayant rencontré des difficultés pour obtenir un crédit de trésorerie progresse fortement (+26 points).

Dans le contexte actuel, toute difficulté à obtenir des financements de court terme fait peser un risque important sur la pérennité d'une entreprise. Il faut donc solliciter les dispositifs d'aide existants, dès la première alerte.

3- Les difficultés rencontrées auprès des assureurs-crédit

La part des entreprises rencontrant des difficultés avec leur assureur-crédit est en baisse.

8% (+1 point) des entreprises ont recours à l'assurance-crédit.

Parmi ces entreprises, celles qui indiquent avoir rencontré des difficultés auprès de leur assureur crédit s'établissent à 15%, en baisse de 5 points par rapport au trimestre précédent.

Par rapport au trimestre précédent, la part des "petites entreprises" qui enregistrent des tensions avec leur assureur-crédit progresse de 10 points pour s'établir à 20%.

Les entreprises ayant recours à l'assurance-crédit et rencontrant des difficultés doivent solliciter les dispositifs d'aides existants, notamment le médiateur du crédit aux entreprises, dès la première alerte.

(en %)	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble
3T14	26	36	30
4T14	14	10	13
1T15	10	41	20
2T15	20	6	15

4- Le recours au licenciement économique

Part des entreprises envisageant le recours au licenciement économique au cours des trois prochains mois

Le recul de la part des entreprises envisageant le recours au licenciement économique s'accélère.

La part des entreprises qui envisagent le recours au licenciement économique recule pour le troisième trimestre consécutif (-3 points après -1 point et -1 point) et s'établit à 6%, niveau inférieur à la moyenne observée depuis 2009 (9%).

Par taille d'entreprise, la situation s'améliore nettement dans les "petites entreprises".

En effet, la part des "petites entreprises" qui envisagent le recours au licenciement économique recule de 5 points pour s'établir à 6%, niveau nettement inférieur à la moyenne observée depuis 2009 (11%). Parmi les "autres entreprises", 6% d'entre elles ont déclaré envisager le recours au licenciement économique, niveau stable et conforme à la moyenne observée depuis 2009.

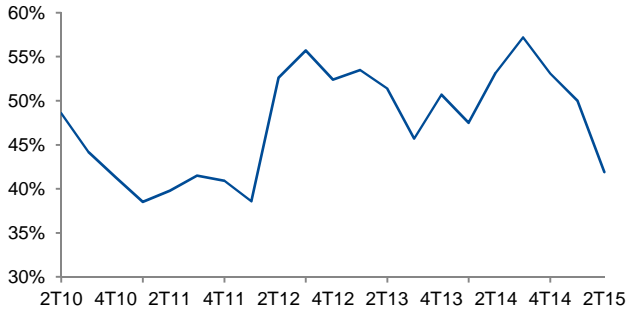
(en %)	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble
2T13	10	3	7
3T13	5	9	7
4T13	13	4	9
1T14	12	4	9
2T14	8	3	6
3T14	13	8	11
4T14	12	6	10
1T15	11	6	9
2T15	6	6	6

Conclusion

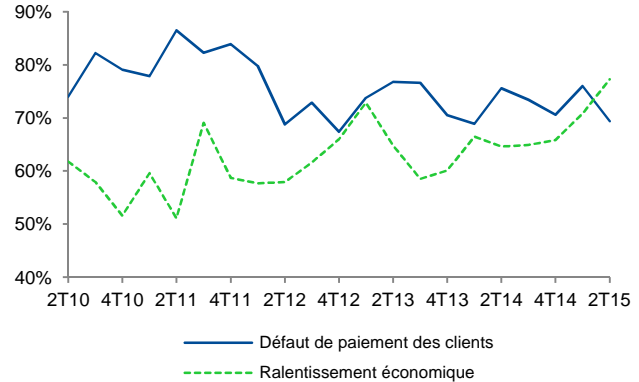
Les résultats de l'enquête spéciale crise traduisent une amélioration de l'environnement financier dans lequel évoluent les entreprises. A ce titre, il faut noter, en premier lieu, la baisse de la part des entreprises ayant rencontré des difficultés de trésorerie, baisse liée, en partie, à la baisse du différentiel des délais de paiement. Il faut également noter la baisse de la part des entreprises ayant sollicité leur banque pour une demande de crédit et la baisse des tensions avec les assureurs crédits. La brusque dégradation des conditions d'octroi de crédit aux entreprises du Bâtiment d'Ile-de-France est le principal point noir. Elle montre que les banques restent un partenaire au comportement trop aléatoire dans le financement de court terme des entreprises, symptôme du dysfonctionnement important du secteur financier.

Graphiques (Ensemble des entreprises)

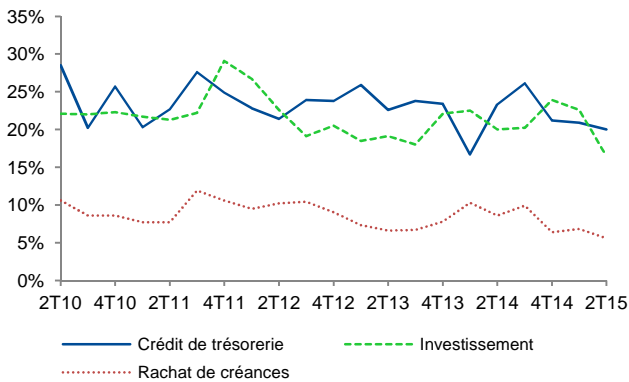
Part des entreprises déclarant rencontrer des difficultés de trésorerie



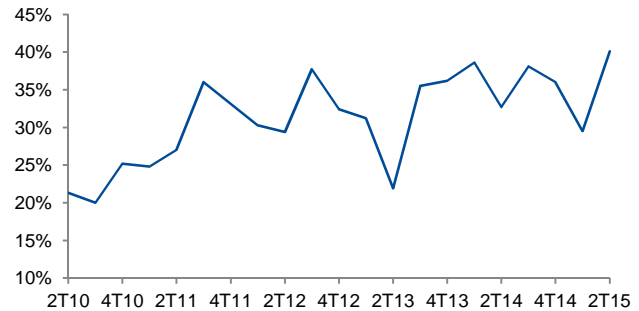
Les raisons expliquant les difficultés de trésorerie



Part des entreprises ayant sollicité un financement auprès de leur banque



Part des entreprises rencontrant des difficultés pour obtenir un financement bancaire



Part des entreprises envisageant des licenciements économiques au cours des 3 prochains mois

